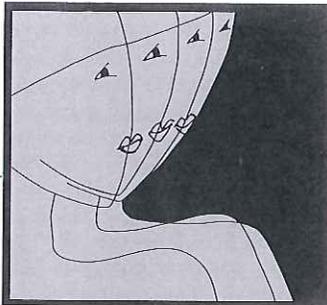


# MIGRATIONS SOCIÉTÉ

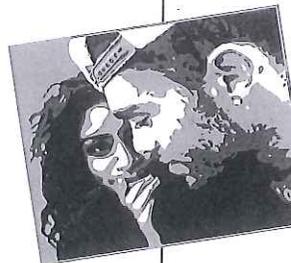


CIEMI

Les chemins de la  
mixité conjugale

Des jeunes  
comme  
les autres ?

Vol. 25, n° 147-148  
mai - août 2013



## NOTES DE LECTURE

BATTEGAY, Alain ; DERYCKE, Marc ; ROUX, Jacques ; TÊTU, Marie-Thérèse (coordonné par), *Citoyennetés profanes en Europe : enquêtes et interprétations*, Paris : Éd. Le Manuscrit, 2012, 472 p.

Résultat du projet Profacity, "Profane Citizenship in Europe. Testing democracy ownership in hybrid situation"<sup>1</sup>, financé par la Commission européenne dans le cadre du septième programme-cadre<sup>2</sup>, cet ouvrage collectif réunit des recherches portant sur la Belgique, la France, les Pays-Bas, la Slovénie et le Portugal<sup>3</sup>.

Un bref guide de lecture, suivi par une introduction claire et efficace, permet au lecteur de gérer le riche contenu du livre qui est divisé en quatre parties dont les titres — *Citoyenneté des non-citoyens et non-citoyenneté des citoyens*, *Méthodologies du profane*, *Citoyenneté et interactions*, *Rendre justice : le cas des sans-papiers et des effacés*<sup>4</sup> — laissent transparaître la portée complexe du projet : décomposer la notion classique de citoyenneté en l'analytant dans sa portée théorique, méthodologique et pratique. Chacune de ces parties propose, en effet, trois ou quatre réflexions théorico-méthodologiques et des expériences de reconnaissance d'individus et/ou de groupes d'individus (par exemple les sourds, les étrangers, les illettrés, les sans-papiers, les "effacés" slovènes) qui, souvent, sont décrits comme « faibles » et « sans voix ».

Cela nous rappelle le travail de réflexion commencé en France au travers de l'ouvrage dirigé par Jean-Paul Payet, Frédérique Giuliani et Denise Laforgue, *La voix des acteurs faibles : de l'indignité à la reconnaissance*<sup>5</sup>. Cependant, *Citoyennetés profanes en Europe* va bien au-delà, et grâce à la comparaison à l'échelle européenne il nous propose une remise en question de la citoyenneté juridico-politique (droits et devoirs des citoyens) en s'appuyant sur une série d'enquêtes menées dans des situations que les auteurs définissent comme "hybrides" — dans les institutions et hors d'elles — et qui, par conséquent, nécessitent l'activation de compétences elles-mêmes hybrides. Elles ne relèvent pas du simple savoir académique et technique, mais d'expertises et de savoirs pratiques multiples dans la perspective « d'une logique de savoirs distribués ». Les exemples pluriels qui construisent le cœur de l'ouvrage — témoignant de la

1. Des éléments relatifs à cette recherche ont été réunis dans BATTEGAY, Alain (dossier coordonné par), "Les états ambivalents de la citoyenneté", *Migrations Société*, vol. 23, n° 136, juillet-août 2011, pp. 55-203.
2. [ec.europa.eu/research/social-sciences/projects/426\\_en.html](http://ec.europa.eu/research/social-sciences/projects/426_en.html)
3. Rédigé par Alain Battegay, Marc Derycke, Jacques Roux, Marie-Thérèse Têtu-Delage (Centre Max Weber, France) ; Maja Breznik, Marko Kržan, Rastko Močnik (Université de Ljubljana, Centre for Social Psychology, Slovénie) ; Tine Brouckaert, Franc Rottiers, Ghislain Verstraete (Université de Gand, Centre for intercultural communication and interaction, Belgique) ; Orquídea Coelho, Raquel Felizes, Bruno Mendes, Henrique Vaz (Université de Porto, Faculté de Psychologie et de Sciences de l'éducation, Centro de Investigação e intervenção educativas, Portugal) et Debby Gerritsen, Willibrord de Graaf, Robert Maier (Université de Utrecht, UU Sopins, Pays-Bas).
4. Voir à cet égard KRŽAN, Marko ; BREZNIK, Maja, "Les 'effacés' en Slovénie : de l'acte initial aux difficultés actuelles de réparation", *Migrations Société*, vol. 23, n° 136, juillet-août 2011, pp. 67-81 ; BREZNIK, Maja ; MOČNIK, Rastko, "Repenser les politiques et les théories de la citoyenneté à la lumière du cas des 'effacés'", *Migrations Société*, vol. 23, n° 136, juillet-août 2011, pp. 83-95.
5. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2008, 248 p.

mise en œuvre des méthodologies d'enquête également hybrides — montrent que la citoyenneté peut être conçue comme le résultat d'un travail. Elle n'est donc pas simplement un droit dû à la naissance ou à l'acquisition, mais plutôt « la reconnaissance d'un droit de cité accordé, obtenu ou négocié, en droit ou en fait, aux personnes, aux collectifs, aux groupes, aux territoires, institutions, qui composent une société donnée ».

Précisément, le fil rouge reliant les cas analysés est la recherche autour de la notion de « citoyenneté profane ». De quoi s'agit-il ? Elle représente une forme de citoyenneté placée entre la citoyenneté juridique et d'autres formes « privatives » de citoyenneté. L'adjectif « profane » — dont les racines théoriques retenues sont précisées dans la première section de l'introduction — permet de rompre avec la dichotomie entre « institutionnalisation » et « actionisme » ainsi qu'entre « sacré » et « expertise » pour rendre compte de la complexité de certaines situations dans la réalité sociale. C'est, en effet, à travers la compréhension du fait que les expertises des individus peuvent relever de différentes sphères et qu'elles se réalisent dans les différents domaines de la vie que le « profane » semble arriver à bien décrire la réalisation processuelle des changements de la citoyenneté, qui dans l'ouvrage sont déclinés autour de trois formules : *droit à être là, droit à avoir des droits et droit(s) de cité*.

Pour étudier ce processus, il est indispensable de considérer ce que les auteurs appellent le « milieu traducteur » (par exemple : droit, ville, langue, etc.). Celui-ci est problématisé tout au long de l'ouvrage : du début aux conclusions, le milieu traducteur est défini comme étant, à la fois, l'outil essentiel et l'espace à décrypter pour relier la citoyenneté dans son sens classique aux nouvelles normes générées par des actes propres à la vie ordinaire. L'originalité de cette notion réside dans son opérativité qui permet au chercheur de toucher au milieu intermédiaire — propre à chaque situation — afin de saisir et décrire par quel biais concret les initiatives relevant des citoyennetés profanes aboutissent (ou n'aboutissent pas) dans leur objectif de reconnaissance. À titre d'exemple de milieux traducteurs citons le milieu humanitaire et religieux dans le cas des étrangers en situation irrégulière au regard du séjour en Belgique ; les discours et les idéologies qui conduisent à un acte, apparemment simplement administratif, comme l'effacement des registres civils dans le cas des « effacés » de la Slovaquie ; les initiatives mises en œuvre pour les illettrés en France, etc.

Pour conclure, à partir des enquêtes proposées, les auteurs dégagent quatre propositions de modèles de citoyenneté. Le premier, le modèle *dynamique*, porte sur la production et l'évolution de la citoyenneté ou de la « proto-citoyenneté » dans les sociétés européennes contemporaines sous la formule « droit d'avoir des droits », ainsi que sa liaison avec la science et le développement d'une société de connaissance (voir le groupe de recherche du professeur Robert Maier).

Le deuxième, le modèle *historique*, aborde, sous l'angle de la profondeur temporelle, la transition de la citoyenneté juridique à la citoyenneté politique

et, enfin, le processus d'autocréation d'espaces « extérieurs » par des pratiques politiques qui transforment la citoyenneté (voir le groupe de recherche du professeur Rastko Močnik).

Le troisième, le modèle *performatif* (voir Jacques Roux), propose la notion d'« encitoyennement ». Cette citoyenneté particulière est repérable dans des situations observées tant dans la « cité », qui n'est qu'un espace dans la « société », que dans la société en général. Dans cette perspective, les citoyennetés profanes opèreront dans les dynamiques qui forment le passage entre le « faire société » et le « faire cité » ; il s'agit donc, à travers la lecture des « textes cachés »<sup>6</sup>, de redéfinir les positions sociales et de resituer la distribution du pouvoir dans la vie en société.

Enfin, le quatrième modèle retenu, le modèle *interprétatif*, se concentre sur l'observation des changements de la citoyenneté à partir du point de vue des individus qui, avec leurs actions, transforment la notion de citoyenneté ou, au moins, en proposent une autre pas toujours en accord avec celle présente sur les scènes officielles (voir Alain Battagay). Dans ce cadre, il s'agit de concevoir un élargissement aussi bien qu'un resserrement de la citoyenneté et de considérer tant les individus qui se situent aux marges de la citoyenneté que ceux qui, apparemment, sont pleinement inclus parmi les citoyens juridiquement et politiquement reconnus.

Les auteurs tiennent à souligner que ces modèles ne visent pas à fixer une situation dynamique et en cours, mais qu'ils s'avèrent productifs pour systématiser certains contenus heuristiques et pragmatiques que le projet Profacity a fait émerger et qui jettent les bases pour la poursuite des recherches sur d'autres formes de citoyenneté profane.

Ces contours possibles de la citoyenneté profane et les milieux traducteurs rencontrés sur le terrain suggèrent une absence de linéarité dans la définition actuelle de la citoyenneté. La notion même de citoyenneté profane risque de laisser des vides d'analyse et fait appel à une meilleure articulation entre le « faire science » et le « faire sens » au moins dans les aspects suivants : en premier lieu dans la dialectique du « montrer et cacher », c'est-à-dire la persistance et la protection d'espaces d'initiatives autonomes ne s'insérant pas dans les programmes officiels (par exemple celui de Lisbonne) qui désormais invitent, de plus en plus, au développement des expertises et à l'accessibilité pour tous les citoyens. C'est, par exemple, le cas des illettrés. Le travail de l'ouvrage est alors une invitation à « marcher avec » les initiatives mises en œuvre par ces individus, comprendre leurs manières d'agir tout en les préservant d'une surdétermination les stigmatisant. En deuxième lieu, il s'agit de réfléchir autour du renforcement des compétences démocratiques, selon le schéma proposé par Amartya Sen — qui aborde la notion de « *capability en liant la liberté individuelle* "à une organisation sociale dont les différentes

6. Avec la notion de « textes cachés », les auteurs s'appuient sur les propos de James Scott. Voir SCOTT, James C., *La domination et les arts de la résistance : fragments du discours subalterne*, Paris : Éd. Amsterdam, 2009, 269 p.

combinaisons de fonctionnements forment un ensemble dans lequel une personne est à même de choisir sa vie" »<sup>7</sup> — et en faisant appel à la notion de qualification et de responsabilité sociale, par exemple dans les cas des commerces ethniques de kebabs. En outre, il semble nécessaire de considérer la relation entre cultures publiques et affirmation du « droit de cité » qui se confronte inévitablement avec l'acceptation sociale dans le cadre des pratiques citadines ordinaires. Le troisième aspect à questionner est l'appropriation démocratique qui fait dialoguer l'"être" et le "faire" dans le cadre d'une « sociologie de l'absence »<sup>8</sup>, par exemple pour ce qui est des sourds.

L'ouvrage semble particulièrement réussi dans la série des questionnements qu'il soulève. Ce n'est pas seulement la citoyenneté qui est analysée ; en effet, la réflexion menée par les auteurs aborde le « profane » à plusieurs niveaux, comme celui de la relation entre le travail scientifique et l'engagement citoyen et le cadre du positionnement du chercheur. La figure du "spécialiste" se dissout dans l'action de participation au terrain d'enquête et dans la découverte, sur ce terrain, d'expertises variées qui obligent à une médiation entre « travail de recherche et transformation sociale » — comme suggère le propos d'Orquídea Coelho — afin de considérer les exigences et les spécificités du public ciblé.

La conclusion semble revenir sur la question centrale de la recherche en sciences sociales, avec un propos qui, à notre avis, jette les meilleures bases pour la nécessaire communication entre le monde académique/scientifique et le monde externe/citoyen et profane : « La science est invitée à se repositionner à proximité d'expériences qu'elle n'a pas déjà comprises avant de les avoir approchées. Au lieu d'adopter une position de surplomb que les sciences sociales se sont attribuées en se donnant un rôle explicatif [...], les auteurs de cet ouvrage ont exploré la gamme possible de leurs postures d'accompagnement, de lien et d'élucidation des situations qu'ils ont étudiées. [...] Ils pensent d'avoir développé, au cœur du métier scientifique, la dimension citoyenne qui le nourrit ».

Le style simple de l'écriture et l'architecture du volume en font un outil multifonctionnel : pour les universitaires (étudiants et chercheurs) qui désirent interroger les aspects multiples de la citoyenneté moderne et remettre en question leur manière de faire de la recherche, mais aussi pour les opérateurs dans le secteur du social qui veulent réfléchir sur les potentialités de leur rôle et le public qu'ils rencontrent. Le potentiel du livre — comme la richesse du projet qui en est à la base — réside dans sa capacité de toucher tous les citoyens et toutes les citoyennes attentifs aux changements visibles et invisibles en cours dans leur "cité". D'une certaine manière, ces individus ne peuvent que retrouver des fragments et des similitudes de leur vécu et de leurs expériences au quotidien dans les cas d'études et dans les réflexions que l'ouvrage présente.

Laura ODASSO

7. Cf. SEN, Amartya, *L'économie est une science morale*, Paris : Éd. La Découverte, 2004, 126 p.

8. Cf. SANTOS, Boaventura Sousa, "Para uma sociologia das ausências e uma sociologia das emergências", *Revista Crítica das Ciências Sociais*, n° 63, 2002, pp. 237-280.